

Le projet d'établissement formalisé

La formalisation du projet sous la forme d'un document final officiel ou « livrable » est une étape incontournable, même si elle n'est pas forcément la plus importante dans la démarche conduite au sein de l'établissement. Le projet a une fonction de « feuille de route » en interne, et des fonctions de négociation et de communication en externe.

Il est dès lors probable qu'il soit utile d'adapter le format du produit final aux différents interlocuteurs et de prévoir des documents à géométrie variable en fonction des usages.

Si le document final est essentiel pour les autorités académiques et pour le pilotage interne de l'établissement, il est également évident qu'un tel document n'est pas habilité à circuler entre les mains des partenaires, des membres de la communauté éducative. Il va de soi que le document sera épais car il recherchera une certaine exhaustivité et finesse d'analyse.

En un mot il est peu ou pas communicable.

Pourtant, le projet d'établissement doit circuler et inspirer nombre de décisions quotidiennes.

C'est pourquoi nous proposons d'envisager une version « **4 pages** » du projet d'établissement.

Ce document doit être capable en un minimum de pages de présenter la démarche suivie, les valeurs que le collectif s'est données, les enjeux principaux auxquels l'établissement cherche à répondre, la conception de la durabilité vers laquelle il cherche à tendre, les axes stratégiques qu'il s'est donnés comme fils conducteurs et quelques actions « phares ». Des thématiques ou actions significatives ont donc tout à fait leur place dans ce document, mais à titre d'illustrations de la démarche.

Ce « 4 pages » constitue à l'évidence un exercice de synthèse extrêmement intéressant pour tout le monde. Tant pour ceux qui vont le construire en allant à l'essentiel, que pour les personnes, dans l'établissement ou en dehors, qui ne disposent que de quelques minutes pour comprendre l'essentiel de l'identité et de la stratégie de l'établissement.

Les maîtres - mots sont donc « synthèse » et « efficacité ».

« Synthèse » dans sa présentation, le format 4 pages est alors idéal pour trier l'essentiel de l'accessoire, l'appropriation par le nouvel arrivant ou le partenaire en est ainsi grandement facilitée et la compréhension des objectifs, éclairée.

« Efficacité » dans son utilisation, rapide et facile d'exploitation, il réitère la feuille de route en terme de valeurs et trace le sillon sur le plan des orientations et des perspectives d'avenir.

Ce document de synthèse est très utile car il est la base de la construction de tous les outils de communication qui peuvent naître du projet d'établissement. Avoir à disposition sur un salon, lors d'une manifestation à laquelle l'établissement participe, le cœur du projet d'établissement et des déclinaisons spécifiques à la thématique abordée (flyers, 4-pages et fiches actions, kakemono, ...) permet de présenter la qualité du travail effectué sur l'établissement, autant dans une perspective de recrutement que pour une recherche de financements destinés à renforcer les orientations stratégiques prises.

